

WORLD HEALTH  
ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE  
DE LA SANTÉ

CONSEIL EXECUTIF

EB21/Min/22 Rev.1  
7 mars 1958

Vingt et unième Session

ORIGINAL : ANGLAIS

PROCES-VERBAL DE LA VINGT-DEUXIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève  
Mardi 28 janvier 1958, à 16 h.30

PRESIDENT : Sir John CHARLES

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Clôture de la session .....	650

Vingt-deuxième séance  
Mardi 28 janvier 1958, à 16 h.30

<u>Présents</u>	<u>Pays ayant désigné le membre</u>
Sir John CHARLES, <u>Président</u>	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Dr Dia E. EL-CHAÏTI, <u>Vice-Président</u>	Syrie
Dr Hafez AMLIN, <u>Rapporteur</u>	Egypte
Dr A. da SILVA TRAVASSOS, <u>Rapporteur</u>	Portugal
Professeur G. A. CANAPERIA	Italie
Dr C. DIAZ-COLLER	Mexique
Dr M. A. FAQUIRI	Afghanistan
Dr A. HABERNOLL	République fédérale d'Allemagne
Dr H. van Zile HYDE	Etats-Unis d'Amérique
Dr L. E. JARAMILLO	Equateur
Dr C. K. LAKSHMANAN	Inde
Dr B. D. B. LAYTON, suppléant du Dr Moore	Canada
Dr A. J. METCALFE	Australie
Professeur N. N. PESONEN	Finlande
Dr L. SIRI	Argentine
Dr J. N. TOGBA	Libéria

Secrétaire : Dr M. G. CANDAU  
Directeur général

Représentants de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées

Organisation des Nations Unies	M. C. A. REHLING
Office de Secours et de Travaux des Nations Unies	Dr J. S. MCKENZIE POLLOCK
Bureau de l'Assistance technique	M. B. LUKAC <sup>v</sup>

Représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales

Ligue des Etats arabes	Dr M. EL WAKIL
Conférence internationale de Service social	Mme R. S. SMITH
Société internationale pour la Protection des Invalides	Mlle A. E. MOSER
Union internationale de Protection de l'Enfance	
Association internationale des Femmes médecins	Dr Vera J. PETERSON
Association médicale mondiale	Dr J. MAYSTRE

CLOTURE DE LA SESSION

Le **PRESIDENT** informe le Conseil que toutes les résolutions adoptées pendant la session sont maintenant disponibles.

Le Dr **DOROLLE**, Directeur général adjoint, indique que la liste des résolutions, de EB21.R1 à R66, ainsi que l'index, figurent dans le document EB21/74. La résolution EB21.R51 Rev.1 comporte un léger changement de rédaction, le mot "will" du texte original (dernière phrase de la résolution) ayant été remplacé par le mot "shall". Le document EB21/39 a fait l'objet, sous la cote EB21/39 Rev.2, d'un nouveau tirage, où sont incorporés les amendements que, lors de la séance précédente, il a été proposé d'apporter à l'ordre du jour provisoire de l'Assemblée de la Santé.

Le **PRESIDENT** considère comme un privilège d'avoir été appelé à présider les vingtième et vingt et unième sessions du Conseil, et il tient à remercier les membres du Conseil de la confiance qu'ils lui ont témoignée. Les délibérations ont été caractérisées par un esprit de camaraderie et d'amitié, et l'humour n'a pas été absent de certaines discussions. Les débats ont mis à l'épreuve l'agileté du Secrétariat et du Président du Conseil exécutif en matière de procédure; ils ont eu réciproquement à faire montre d'ingéniosité et de facilité d'improvisation. Le Président tient à exprimer ses remerciements personnels aux deux vice-présidents dont le concours lui a été extrêmement utile, et il remercie également les deux Rapporteurs, de même que le Président et Rapporteur du Comité permanent des Questions administratives et financières, le Professeur Canaperia, qui s'est acquitté de sa tâche avec le plus grand succès. Il est également très reconnaissant à l'autre

Rapporteur du Comité, le Dr Regala, qui, malheureusement, a dû quitter Genève au début de la journée.

En ce qui concerne le Directeur général, on ne peut guère se borner à lui exprimer des remerciements, ceux-ci paraissant insuffisants. Il convient de rendre hommage à ses qualités de direction, notamment dans les cas où la situation, comme cela arrive de temps à autre, exige une véritable stratégie politique. Quant au Directeur général adjoint, qui possède la maîtrise technique du fonctionnement du Conseil exécutif, le Président lui exprime également ses félicitations et ses remerciements. Les membres du Secrétariat envers qui le Conseil a contracté une dette de reconnaissance sont si nombreux qu'il serait malaisé de les nommer tous, mais M. Siegel est peut-être l'un des plus éminents d'entre eux. Le Conseil lui doit des remerciements, ainsi qu'aux fonctionnaires de son Département. Tous ont travaillé sans ménagement, et la documentation qu'ils ont préparée pour le Conseil tient du prodige. Le contact quotidien qui s'est établi avec de nombreux membres du Secrétariat, les directeurs régionaux, les chefs de division et tant d'autres, a été des plus utiles pour tous les membres du Conseil. Les échanges de vues et les consultations qui ont eu lieu chaque jour constituent, en effet, le meilleur moyen de se familiariser avec le travail de l'Organisation.

Le Président remercie les représentants de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, ainsi que ceux des organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales qui ont assisté à la session. Il félicite également de leur travail assidu les interprètes et les rédacteurs de procès-verbaux

Ses éloges vont également aux membres sortants du Conseil :

le Professeur Pesonen, le Dr Jafar, le Dr Jaramillo, le Dr Regala, le Dr Siri et

le Dr da Silva Travassos, qui ont tant contribué au succès des travaux du Conseil pendant la durée de leur mandat. Il espère que l'Organisation pourra encore, en de nombreuses occasions, bénéficier de leur précieuse collaboration.

Le Professeur PESONEN, prenant la parole au nom des membres sortants, voudrait souligner combien ils ont été heureux de pouvoir participer aux utiles travaux du Conseil. Une période de trois années, qui correspond à la durée du mandat, est relativement courte; néanmoins, elle est suffisante pour que l'on puisse apprendre de quelle manière l'Organisation s'acquitte excellemment de ses obligations. En trois ans, il a été accompli beaucoup de travail et bien des connaissances ont été acquises dans le domaine de la santé publique. Cette somme de connaissances sera de la plus grande utilité pour les activités futures des membres du Conseil dans leurs pays respectifs.

Le Professeur Pesonen tient également à souligner un fait nouveau et important : le monde de la médecine n'est plus compartimenté; son unité est maintenant une réalité. Si une partie du globe, même restreinte, souffre de maladie, le reste de l'univers ne peut plus y rester indifférent et le problème devient une affaire mondiale.

Les membres du Conseil ont fait de leur mieux pour contribuer, ne fût-ce que dans une faible mesure, à développer ce sentiment de coopération internationale. L'atmosphère d'harmonie et de compréhension qui règne au sein du Conseil ne perd aucunement de sa valeur parce qu'il se manifeste des divergences d'opinion sur le détail de certaines questions. Tous les membres du Conseil sont animés d'un même idéal : l'amélioration de la santé humaine dans le monde entier. Les membres sortants partent avec la conviction profonde que le personnel de l'OMS, sous l'autorité

du Directeur général, accomplit un excellent travail. Ils n'oublieront pas non plus la sagesse avec laquelle le Président du Conseil exécutif a dirigé leurs délibérations au cours de la session qui s'achève. Grâce à sa grande compréhension de la nature humaine, le Président a su maintenir une atmosphère cordiale au cours de tous les débats.

En conclusion, le Professeur Pesonen remercie le Directeur général et les membres du Secrétariat, non seulement de leur assistance, mais aussi de l'aimable accueil qu'ils ont réservé aux membres du Conseil pendant leur séjour à Genève. Tous ses collègues et lui-même garderont un souvenir ému de la période pendant laquelle ils ont participé aux travaux du Conseil.

Le Dr HYDE déclare que les remarques du Professeur Pesonen reflètent les sentiments et les opinions non seulement des membres sortants, mais aussi du Conseil tout entier. Il rend hommage à la manière dont le Président s'est acquitté brillamment et efficacement de sa tâche, en faisant un plaisir de ce qui n'est souvent qu'un travail. Le Président a fait allusion à la bonne humeur qui a régné pendant cette session; le Dr Hyde est convaincu que le mérite en revient pour une large part au Président qui, avec beaucoup de perspicacité, a su imposer la marque de sa personnalité aux délibérations du Conseil, et dont le remarquable esprit international s'est éminemment affirmé pendant cette session.

Le **PRESIDENT** remercie tous les membres du Conseil de leurs aimables paroles. Il déclare close la vingt et unième session du Conseil exécutif.

La séance est levée à 17 h.15.

CONSEIL EXECUTIF

EB21/Min/22  
28 janvier 1958

Vingt et unième Session

ORIGINAL : ANGLAIS

PROCES VERBAL PROVISOIRE DE LA VINGT-DEUXIEME SEANCE

Palais des Nations, Genève  
Mardi 28 janvier 1958, à 16 h.30

PRESIDENT : Sir John CHARLES

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
Clôture de la session .....	4





Vingt-deuxième séanceMardi 28 janvier 1958, à 16 h.30PrésentsPays ayant désigné le membreSir John CHARLES, PrésidentRoyaume-Uni de Grande-Bretagne  
et d'Irlande du NordDr Dia E. EL-CHATTI, Vice-Président

Syrie

Dr Hafez AMIN, Rapporteur

Egypte

Dr A. da SILVA TRAVASSOS, Rapporteur

Portugal

Professeur G. A. CANAPERIA

Italie

Dr C. DIAZ-COLLER

Mexique

Dr M. A. FAQUIRI

Afghanistan

Dr A. HABERNOLL

République fédérale d'Allemagne

Dr H. van Zile HYDE

Etats-Unis d'Amérique

Dr L. E. JARAMILLO

Equateur

Dr C. K. LAKSHMANAN

Inde

Dr B. D. B. LAYTON, Suppléant du Dr Moore

Canada

Dr A. J. METCALFE

Australie

Professeur N. N. PESONEN

Finlande

Dr L. SIRI

Argentine

Dr J. N. TOGBA

Libéria

Secrétaire : Dr M. G. CANDAU  
Directeur général

Représentants de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées

Organisation des Nations Unies	M. C. A. REHLING
Office de Secours et de Travaux des Nations Unies	Dr J. S. MCKENZIE POLLOCK
Bureau de l'Assistance technique	M. B. LUKAC

Représentants d'organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales

Ligue des Etats arabes	Dr Moukhtar EL WAKIL
Conférences internationales de Service social	Mme R. S. SMITH
Société internationale pour la Protection des Invalides	Mlle A. E. MOSER
Union internationale de Protection de l'Enfance	
Association internationale des Femmes Médecins	Dr Vera J. FETERSON
Association médicale mondiale	Dr J. MAYSTRE

## CLOTURE DE LA SESSION

Le **PRESIDENT** informe le Conseil que toutes les résolutions adoptées pendant la session sont maintenant disponibles.

Le Dr **DOROLLE**, Directeur général adjoint, indique que la liste des résolutions, de EB21.R1 à R.66, ainsi que l'index, figure dans le document EB21/74. La résolution EB21.R51 Rev.1 comporte un léger changement de rédaction, le mot "will" du texte original (dernière phrase de la résolution) ayant été remplacé par le mot "shall". Le document EB21/39 a fait l'objet, sous la cote EB21/39 Rev.2, d'un nouveau tirage, où sont incorporés les amendements que, lors de la séance précédente, il a été proposé d'apporter à l'ordre du jour provisoire de l'Assemblée de la Santé.

Le **PRESIDENT** considère comme un privilège d'avoir été appelé à présider les vingtième et vingt et unième sessions du Conseil, et il tient à remercier les membres du Conseil de la confiance qu'ils lui ont témoignée. Les délibérations ont été caractérisées par un esprit de camaraderie et d'amitié, et l'humour n'a pas été absent de certaines discussions. Les débats ont mis à l'épreuve l'agileté du Secrétariat et du Président du Conseil exécutif en matière de procédure; ils ont eu réciproquement à faire montre d'ingéniosité et de facilité d'improvisation. Le Président tient à exprimer ses remerciements personnels aux deux Vice-Présidents dont le concours lui a été extrêmement utile, et il remercie également les deux Rapporteurs, de même que le Président et Rapporteur du Comité permanent des Questions administratives et financières, le Professeur Canaperia, qui s'est acquitté de sa tâche avec le plus grand succès. Il est également très reconnaissant à l'autre

Rapporteur du Comité, le Dr Regala, qui, malheureusement, a dû quitter Genève au début de la journée.

En ce qui concerne le Directeur général, on ne peut guère se borner à lui exprimer des remerciements, ceux-ci paraissant insuffisants. Il convient de rendre hommage à ses qualités de direction, notamment dans les cas où la situation, comme cela arrive de temps à autre, exige une véritable stratégie politique. Quant au Directeur général adjoint, qui possède la maîtrise technique du fonctionnement du Conseil exécutif, le Président lui exprime également ses félicitations et ses remerciements. Les membres du Secrétariat envers qui le Conseil a contracté une dette de reconnaissance sont si nombreux qu'il serait malaisé de les nommer tous, mais M. Siegel est peut-être l'un des plus éminents d'entre eux. Le Conseil lui doit des remerciements, ainsi qu'aux fonctionnaires de son Département. Tous ont travaillé sans ménagement, et la documentation qu'ils ont préparée pour le Conseil tient du prodige. Le contact quotidien qui s'est établi avec de nombreux membres du Secrétariat, les directeurs régionaux, les chefs de division et tant d'autres, a été des plus utiles pour tous les membres du Conseil. Les échanges de vues et les consultations qui ont eu lieu chaque jour constituent, en effet, le meilleur moyen de se familiariser avec le travail de l'Organisation.

Le Président remercie les représentants de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, ainsi que ceux des organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales qui ont assisté à la session. Il félicite également de leur travail assidu les interprètes et les rédacteurs de procès-verbaux.

Ses éloges vont également aux membres sortants du Conseil :

le Professeur Pesonen, le Dr Jafar, le Dr Jaramillo, le Dr Regala, le Dr Siri et

le Dr da Silva Travassos, qui ont tant contribué au succès des travaux du Conseil pendant la durée de leur mandat. Il espère que l'Organisation pourra encore, en de nombreuses occasions, bénéficier de leur précieuse collaboration.

Le Professeur PESONEN, prenant la parole au nom des membres sortants, voudrait souligner combien ils ont été heureux de pouvoir participer aux utiles travaux du Conseil. Une période de trois années, qui correspond à la durée du mandat, est relativement courte; néanmoins, elle est suffisante pour que l'on puisse apprendre de quelle manière l'Organisation s'acquitte excellemment de ses obligations. En trois ans, il a été accompli beaucoup de travail et bien des connaissances ont été acquises dans le domaine de la santé publique. Cette somme de connaissances sera de la plus grande utilité pour les activités futures des membres du Conseil dans leurs pays respectifs.

Le Professeur Pesonen tient également à souligner un fait nouveau et important : le monde de la médecine n'est plus compartimenté; son unité est maintenant une réalité. Si une partie du globe, même restreinte, souffre de maladie, le reste de l'univers ne peut plus y rester indifférent et le problème devient une affaire mondiale.

Les membres du Conseil ont fait de leur mieux pour contribuer, ne fût-ce que dans une faible mesure, à développer ce sentiment de coopération internationale. L'atmosphère d'harmonie et de compréhension qui règne au sein du Conseil ne perd aucunement de sa valeur parce qu'il se manifeste des divergences d'opinion sur le détail de certaines questions. Tous les membres du Conseil sont animés d'un même idéal : l'amélioration de la santé humaine dans le monde entier. Les membres sortants partent avec la conviction profonde que le personnel de l'OMS, sous l'autorité

du Directeur général, accomplit un excellent travail. Ils n'oublieront pas non plus la sagesse avec laquelle le Président du Conseil exécutif a dirigé leurs délibérations au cours de la session qui s'achève. Grâce à sa grande compréhension de la nature humaine, le Président a su maintenir une atmosphère cordiale au cours de tous les débats.

En conclusion, le Professeur Pesonen remercie le Directeur général et les membres du Secrétariat, non seulement de leur assistance, mais aussi de l'aimable accueil qu'ils ont réservé aux membres du Conseil pendant leur séjour à Genève. Tous ses collègues et lui-même garderont un souvenir ému de la période pendant laquelle ils ont participé aux travaux du Conseil.

Le Dr HYDE déclare que les remarques du Professeur Pesonen reflètent les sentiments et les opinions non seulement des membres sortants, mais aussi du Conseil tout entier. Il rend hommage à la manière dont le Président s'est acquitté brillamment et efficacement de sa tâche, en faisant un plaisir de ce qui n'est souvent qu'un travail. Le Président a fait allusion à la bonne humeur qui a régné pendant cette session; le Dr Hyde est convaincu que le mérite en revient pour une large part au Président qui, avec beaucoup de perspicacité, a su imposer la marque de sa personnalité aux délibérations du Conseil, et dont le remarquable esprit international s'est éminemment affirmé pendant cette session.

Le PRÉSIDENT remercie tous les membres du Conseil de leurs aimables paroles. Il déclare close la vingt et unième session du Conseil exécutif.

La séance est levée à 17 h.15.